

# Lignes directrices à l'intention des groupes d'utilisateurs des arénas du Grand Sudbury durant la pandémie de COVID-19 – V.10

Date : Le 21 mars 2022

*Les lignes directrices pourraient faire l'objet de modifications.*

## Réservation

- Avant d'utiliser une patinoire, un groupe d'utilisateurs doit soumettre à la Ville du Grand Sudbury une renonciation signée pour chaque participant. Ces renonciations sont exigées avec chaque nouveau contrat.

## Entrée

- Les participants peuvent pénétrer dans l'immeuble au plus tôt 30 minutes avant le début de leur temps sur la patinoire.
- Tous les usagers qui pénètrent dans l'immeuble sont encouragés à se désinfecter les mains avec le désinfectant pour les mains fourni dans le distributeur.
- **RÉVISÉ** Le dépistage du Covid-19 n'est plus requis - Cependant, les participants/entraîneurs/bénévoles/spectateurs ne doivent pas entrer dans une installation s'ils ne se sentent pas bien.
- Les SPECTATEURS ne doivent pas présenter une preuve de vaccination complète contre la COVID-19
- La capacité de l'installation est ramenée à 100 %.
- **RÉVISÉ** Tous les parents et les tuteurs pénétrant dans l'installation ne doivent pas porter un masque. **Les participants, les entraîneurs et les bénévoles doivent suivre les règles et règlements de leurs associations en ce qui concerne le port de masques faciaux**

## À l'intérieur de l'immeuble

- Des vestiaires sont attribués à chaque groupe d'utilisateurs; ils sont identifiés à l'entrée.
- **RÉVISÉ** L'éloignement social n'est plus requis dans les vestiaires, cependant, les participants, les entraîneurs et les bénévoles doivent suivre les règles et règlements de leurs associations en ce qui concerne l'éloignement social.
- Les vestiaires sont disponibles tout au plus 30 minutes avant le début du temps sur la patinoire. Les usagers sont priés d'arriver sur les lieux « prêts à jouer » (portant déjà l'équipement nécessaire) dans toute la mesure du possible.
- Les douches et les salles de toilettes dans les vestiaires sont disponibles, mais les participants doivent respecter la limite de 30 minutes s'ils choisissent de prendre une douche. S'il est établi que les joueurs ne peuvent pas respecter l'heure de départ de 30 minutes après la fin du temps de réservation, les douches seront interdites.

## Entrée de la patinoire

- Les participants qui attendent de s'aventurer sur la patinoire ne devraient pas se rassembler à l'entrée de celle-ci.
- Durant l'arrosage de la patinoire, les participants et les entraîneurs doivent attendre dans leur vestiaire désigné, portant un masque.

- Les participants sont priés d’attendre d’enfiler leur casque jusqu’à ce qu’ils quittent leur vestiaire, garantissant ainsi qu’ils portent leur masque aussi longtemps que possible.

### Sur la patinoire

- Les matches, les mêlées et les activités des ligues de sport amateurs et récréatives peuvent se poursuivre.
- **RÉVISÉ** Les mesures de distance physique sur la glace pour les entraînements, les patineurs artistiques, les écoles de hockey ou les personnes travaillant au développement des habiletés ne sont plus nécessaires.
- Les activités de nombreux groupes sont réglementées ou autorisées par un organe directeur provincial ou national. Ces groupes doivent respecter toutes les lignes directrices élaborées par ces organes pour leur retour sur la patinoire (p. ex., Ontario Hockey Federation, Skate Ontario, Hockey Canada, Ringuette Ontario, etc.).
- Il est interdit aux participants de partager leurs bouteilles d’eau.
- Il est strictement interdit de cracher et de se dégager le nez dans l’installation et sur la patinoire.
- Les bancs des joueurs sont disponibles et des places assises additionnelles seront mises à la disposition des groupes, si besoin.
- Une seule personne à la fois peut pénétrer dans la loge du marqueur. Le personnel de l’aréna procurera un vaporisateur de désinfectant et des serviettes de papier. Si la personne ayant loué la patinoire choisit d’utiliser l’horloge d’affichage, elle doit désinfecter les boutons de contrôle avant et après son utilisation.

### Sortie de la patinoire et de l’immeuble

- À la fin de leur temps sur la patinoire, les participants doivent quitter la patinoire immédiatement en file indienne et retourner dans leur vestiaire désigné.
- Les participants doivent quitter l’immeuble par la porte désignée de la patinoire dans les 30 minutes suivant la fin de leur temps sur la patinoire.
- Un distributeur de désinfectant pour les mains est installé à chaque sortie.

### Protocoles de sécurité

- Les vestiaires sont nettoyés / désinfectés entre chaque réservation.
- En réponse à la situation évolutive des variants préoccupants de la COVID-19, le gouvernement de l’Ontario a adopté une approche des mesures de santé publique lorsqu’un isolement s’impose. Si une école ou un lieu de travail a renvoyé à la maison l’un de vos participants / joueurs ou a indiqué que le participant / joueur doit s’isoler en raison d’un contact étroit avec un cas confirmé ou soupçonné de COVID-19 ou de la fermeture d’une école ou d’un lieu de travail, l’accès aux installations sera déterminé en fonction des directives fournies par Santé publique Sudbury et districts.
- **RÉVISÉ** Un registre des présences, qui comprend les coordonnées de TOUS les participants, entraîneurs, parents, tuteurs, spectateurs et autres personnes prenant part à la réservation, ainsi que l’heure et la date de celle-ci, **n’est plus nécessaire**.
- Veuillez noter que nous procédons régulièrement à la désinfection de tous les autres espaces dans l’aréna. Les salles de toilettes sont désinfectées quatre fois par jour.
- Lavez-vous les mains. Pratiquez l’éloignement physique. Ne partagez pas l’équipement.
- Tous les usagers sont tenus de respecter les limites d’occupation précisées ci-dessus.
- Pour garantir que nos installations demeurent ouvertes et sécuritaires, veuillez observer toutes les règles présentées.

- **Tolérance zéro!** Tout défaut de respecter les lignes directrices et les politiques pourrait donner lieu à une expulsion immédiate de l'installation et à une révocation de tout privilège futur de réserver les lieux. La Ville du Grand Sudbury pourrait aussi annuler les réservations futures sans accorder de remboursement.